

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à la séance du 7 juin 2021, l'ordonnance suivante :

ORDONNANCE ADOPTÉE LE 7 JUIN 2021 :

OCA21 16 0150 autorisant, du 14 juin au 1^{er} novembre 2021 inclusivement:

- L'implantation et l'aménagement de rues actives et familiales visant notamment à transformer une rue afin de ne permettre que la circulation locale dans un secteur, pour les avenues suivantes :
 - o Avenue Marsolais, entre les avenues Outremont et Wiseman;
 - o Boulevard du Mont-Royal, entre les avenues Courcelette, Maplewood et Pagnuelo ainsi qu'entre les avenues Springgrove et Fernhill.

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 22 juin 2021

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate

